Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 035-213501208-20261110-D123_26-DE

- VILLE DE GEVEZE -

DÉLIBÉRATION

Conseil municipal du 10 novembre 2026

Le mardi 10 novembre 2026 à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Gévezé, après avoir été convoqué le 3 novembre 2026 conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Madame Catherine HESRY, première adjointe au maire.

Présents : Catherine HESRY, Bruno JOSSET, Sonia RECAN, Guillaume BOUCHERIE, Nathalie TENDIK, Mickaël FORTIER, Guy MONIER, Stéphanie SAUVEE, Paul BYRNE, Léonie PAUTONNIER, Alexandre GEFFROY, Morgane OLLITRAULT, David PERRIN, Andrée GUIHARD, Niels TRUBERT, Morgane NADAN, Françoise PINEL, Eric POISEAU, Nadine GAUTIER, Nelly BRIAND, Pascal RIDARD, Willy DAVID, Héloïse LAMBARD-BAZIN.

Absents : Benoît CHAUVIN, Hélène KERIVEL, Thierry FOUVILLE, Christine DY, Robert SURCOUF, Anne-Charlotte CHEVRIER.

Procurations : Benoît CHAUVIN à Catherine HESRY, Hélène KERIVEL à Mickaël FORTIER, Thierry FOUVILLE à Nathalie TENDIK, Robert SURCOUF à Nadine GAUTIER.

Nombre de conseillers municipaux : 29
Quorum : 15
Présents : 23
Absents : 6
Procurations : 4
Votants : 27

****

COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU MAIRE

N°123/26

1.1. Marchés publics

- Marché de travaux de viabilisation du lotissement Bellevue - Lot 1 Terrassement, voirie, assainissement - avenant n° 5 : transfert du marché de l'entreprise LEHAGRE TP vers l'entreprise POTIN TP (suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise LEHAGRE TP). Pas d'incidence financière.
- Mission de base de Maîtrise d'œuvre pour l'agrandissement du groupe scolaire Léonard de Vinci (CLSH) et restructurations intérieures : CRESTO INGENIERIE (33 268.06 € HT)

1.2. Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain

- Parcelle AM 148 d'une superficie de 493 m² sis 8 Fontenay (bâti sur terrain propre)
- Parcelle AK 308 d'une superficie de 506 m² sis 6 rue d'Armor (bâti sur terrain propre).

Le conseil municipal prend acte de ces décisions.

MAIRIE DE GEVEZE 35 (Ille-et-Vilaine)

Pour copie conforme,
Pour le Maire empêché,
La première adjointe
Catherine HESRY